



Pour vos examens
de conformité
fiscale :

FISCA
PASS
www.fisca-pass.fr

10 COMMANDEMENTS DE LA COMPTA BIC



Nos adresses



8 place du Colombier – BP 40415
35004 **RENNES** Cedex

1 rue Anita Conti
56000 **VANNES**

15 avenue Trudaine
75009 **PARIS**



Tchat'
en ligne sur
www.arcolib.fr



ARCOLIB

ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ AU SERVICE
DES ARTISANS, COMMERCANTS
ET PROFESSIONS LIBÉRALES
www.arcolib.fr

 02 23 300 600

 contact@arcolib.fr

 www.arcolib.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

1 Mes factures, je conserverai

Conservez bien **TOUS les justificatifs** de charges et de produits, et sous leur forme originale.

Factures et pas tickets de caisse (sauf tickets de carburant).
Impression des factures reçues par e-mail.

Attention: les factures doivent être à votre nom, à l'adresse pro et contenir les mentions obligatoires (Coordonnées professionnelles, N° SIRET, détail du produit facturé, numéro de facture, etc....)



3 Mes documents, je classerai

Régulièrement, **classez vos relevés bancaires, factures, justificatifs...** dans un classeur, 1 onglet par mois, c'est bien...

Délai de conservation de vos documents comptables: 10 ans + année en cours.

5 Un logiciel, je choisirai

Pour la bonne gestion et un meilleur suivi de votre comptabilité, munissez-vous d'un **logiciel comptable conforme**.

Celui-ci vous permettra d'établir les documents obligatoires (liasse fiscale, balance, FEC ...).

2 Un compte bancaire, j'ouvrirai

Bien penser à **ouvrir un compte bancaire distinct** de votre compte personnel (obligation de créer un compte dédié à l'activité de l'entreprise si le chiffre d'affaires a dépassé 10 000 € pendant 2 années civiles consécutives).
Effectuez vos opérations avec ce compte.
Conservez impérativement les relevés bancaires.



4 Ma compta, régulièrement, je ferai

Ne vous laissez pas déborder, **mettez votre compta à jour le plus régulièrement possible** (au moins 1 fois par mois), c'est plus simple, alors, de retrouver des erreurs.

Attention: vérifiez le solde comptable de votre banque chaque mois, avec le relevé bancaire.
Ne laissez pas les éléments en compte d'attente (compte comptable: 471).



6 Ma trésorerie, je managerai

Ne pas confondre chiffre d'affaires et bénéfice...

Le surplus de trésorerie peut être placé sur un compte de placement à part, pour assurer les différents échéanciers (fournisseurs, impôts, charges sociales ...).

7 Une caisse enregistreuse, j'aurai

Lorsque l'activité le nécessite, munissez-vous d'une caisse enregistreuse.

Un logiciel ou un système de caisse sécurisé est fortement recommandé (attention à sa conformité).

Le solde de caisse est à vérifier quotidiennement.



9 Mes déclarations, dans les temps, je ferai

Sur **votre espace impots.gouv.fr**:

Déclarations à fournir:

- Une déclaration de revenus 2042 pour votre foyer avant la date limite (en fonction des départements, début Juin N pour les revenus N-1)
- En même temps, il y a report automatique à vérifier de votre bénéfice professionnel, sur la déclaration complémentaire « Professions non salariés », ou uniquement vos recettes en cas de choix pour le Micro-BIC.

Sur votre **espace privée en ligne ARCOLIB**, ou par mail, ou au format papier:

Une déclaration 2031 (2065 si IS) et:

- Si régime du réel simplifié: Dépôt des formulaires 2033 A à 2033 G
- Si régime du réel normal: Dépôt des formulaires 2050 à 2059 G
- Une déclaration des loyers (DECLOYER) en cas de demande spécifique de votre Service des Impôts

Si nécessaire, nous transmettrons votre déclaration professionnelle (et ses annexes) à l'Administration, par voie électronique.



10 Mes questions, je soumettrai

Ne restez pas seul(e)! **N'hésitez pas à demander conseil** à chaque fois que vous avez un doute.

Experts-comptables et Organismes de Gestion Agréés sont là pour vous accompagner.

8 Ma TVA, je déclarerai

Sur votre espace impots.gouv.fr.
La déclaration et le reversement de la TVA dépendent de votre régime d'imposition et de sa fréquence (mensuelle, trimestrielle, annuelle).

